

THE RED HOT-ROC



NEWS PEPPERS

SEPTEMBRE 2026

Sommaire :

Edito du Président
Brèves de comptoir
Évolution de la FFME
Alerte à la liberté d'expression
Topos





L'EDITO du Président :

Chaque année nous proposons aux adhérents un journal qui est censé résumer la vie du club durant la saison écoulée !

Autrefois nous le postions, mais depuis quelques années, pour des raisons d'économies, c'est un document au format pdf qui est envoyé à chacun.

Je me pose chaque année la question de savoir si beaucoup ouvrent le document joint ... et lisent ce journal ? C'est beaucoup de travail et il me faut trouver une justification pour le réaliser ☺

Le club semble somnoler et n'exister que pour justifier l'assurance fédérale ou l'activation des diplômes ! Donc le résumé de l'année écoulée est assez facile à constater, Hot Roc est un club d'individualistes autonomes !

Notre cotisation très faible ne permet pas d'actions nécessitant des dépenses et nous devons donc nous limiter à une participation au camp d'été !

L'ouverture et l'équipement des voies qui étaient notre raison d'exister sont de plus en plus en déclin ... vieillissement ou décès des équipiers, peu de jeunes motivés, manque de falaises nouvelles et surtout une politique fédérale qui décourage totalement (entre normes et responsabilité il faut du courage pour être bénévole) !

Par notre refus de jouer le jeu du leitmotiv de la FFME, "un club = une SAE", nous ne nous croisons pas entre adhérents lors de ces bonnes séances chères aux inconditionnels de l'escalade en salle !

Seules les journées entretiens à Crept nous apportent, par leur succès, de la satisfaction !

Doit-on pour autant remettre en question un mode de fonctionnement, en abandonnant notre vision du modèle associatif ? Ou donner un sens à cette prise de position en résistant ... Sur le modèle de l'irréductible petit village Gaulois ?

Résister à une philosophie de la pratique, cautionnée par la FFME, qui a changé ces 25 dernières années et que nous refusons, en toute conscience, de cautionner !

Ayant écrit pour une revue un article sur ce sujet dans une revue, je le retranscris dans les pages suivantes pour étoffer le débat !

Débat ... car refuser l'évolution, rester figé, c'est assez évident, dans une nostalgie de la pratique libertaire des années 80, est-ce tenable ?

Doit-on jouer le jeu des adeptes de l'escalade sur plastique en usine, cautionner la professionnalisation de toutes les activités autrefois bénévoles, être heureux de se conformer aux règles sécuritaires pesantes dictées par les assurances ?

Ou plutôt continuer de faire exister une pensée différente en se voulant leader d'un mouvement d'opposition, regroupant ainsi ceux qui refusent de se mouler dans la pensée unique ?

C'est cette position qui est devenue notre motivation ... pour ne rien céder au rouleau compresseur de la pensée en vogue !

Dans les pages de ce journal, je parle aussi de cette ingérence de Jeunesse et Sports, qui commence par la Drôme ... mais ça risque de s'étendre, pour débaptiser les noms de voies jugés incorrects (pas de cacas prouts, pas de jeux de mots tendancieux sur le sexe, pas de prises de positions politiques) ... Dans cet esprit de résistance, je refuserais de renommer ma voie à Crept "la huitième veille merde de l'immonde" en "le doux gazouillis des petits oiseaux" ... juste pour faire plaisir aux goûts du temps pour la bien pensance aseptisée ...

Se mouler dans la pensée unique c'est la facilité ... Résister est plus difficile ! ☺

Bruno FARA



VIE DU CLUB ...

Ce petit journal, est destiné à vous informer aussi bien de la vie du club que de la vie fédérale. Certains commentaires, concernant les modalités d'adhésions par exemple, sont repris chaque année avec uniquement une mise à jour !

✚IMPORTANT

Le Président étant absent en octobre, **PENSEZ A RETOURNER LES BULLETINS envoyés fin juillet avant cette date**, afin qu'il puisse saisir les licences dans le système fédéral. Les chèques ne seront encaissés qu'en novembre !

✚La liste de tous les membres de Hot-Roc n'est plus jointe au journal (donc non présente sur le site du club). Elle est envoyée avec l'appel de cotisation. Que ceux qui découvrent une erreur dans ce listing nous préviennent....

✚Nous étions **61 adhérents pour la saison 2026 (uniquement 50 au club avec FFME, plus 2 membres club avec licence FFME dans un autre club + 9 membres simples (non FFME)**, (contre 64 en 2025, 57 en 2024, 62 en 2023, 60 en 2022, 65 en 2021, 69 en 2020, 68 en 2019, 71 en 2018, 69 en 2017, 68 en 2016, 65 en 2015 et 2014, 63 en 2013, 58 en 2012, 53 en 2011).

Voici le détail des 61 adhérents :

Adhérents FFME (club) : 50 - Nouveaux adhérents : 4 – Jeunes : 0 - Option ski : 25 - Option compétition : 0 - Option VTT : 6 - Option Slackline : 0 - Option trail : 1 - alpinisme : 0 - membre uniquement assurance RC : 0 - Adhérents FFME (autre club) : 2 - Membres non FFME "Membres club" : 9

Bilan ... Nous sommes donc en légère baisse cette année ! En 2026, 6 membres nous ont quitté, pour diverses raisons, mais il faut admettre que les prises de positions de la FFME découragent certains !

✚La réalisation (impression et postage) de ce journal de septembre étant financièrement lourde pour le club, il a été décidé de l'envoyer en format dématérialisé (pdf) que vous pouvez lire ou imprimer à votre convenance (il sera aussi en ligne sur le site du club). l.

✚Les formulaires de renouvellements, avec la feuille de calcul imprimée au verso, sont toujours envoyés par courrier et vous avez dû les recevoir (postés fin juillet). Ils sont simples à utiliser ! **Pensez bien à vérifier votre Email (ou le numéro de portable si vous n'avez pas de PC)** car vous recevrez votre adhésion par ce biais. Essayez de faire attention en remplissant le document de calcul ...

Il est possible de régler par virement, un RIB est joint aux documents **Cependant il faudra bien penser à scanner le formulaire et à le renvoyer par mail en signalant la date du virement pour pouvoir pointer et vérifier (avec aussi éventuellement un scanne du certificat médical si besoin, car cette année il n'est plus systématiquement demandé, le questionnaire étant suffisant si non à toutes les questions).**

✚ **L'inscription est une usine à gaz et sa gestion est difficile !**

Le site de la FFME reste peu évident à utiliser, pour trouver les formulaires et les infos utiles, Voici donc des liens sur notre site

<https://hotroc.fr/saison-2027/>

et

<https://hotroc.fr/le-club/adhesion/>

La lettre de la FFME pour la saison 2027 à lire :

<https://hotroc.fr/wp-content/uploads/2026/06/Courrier-de-rentree-2026-2027.pdf>

Les documents spécifiques à l'assurance sont à télécharger ...

<https://hotroc.fr/wp-content/uploads/2026/06/assurance-notice-saison-2027.pdf>

et

<https://hotroc.fr/wp-content/uploads/2026/06/Pack-Allianz-FFME-complet.pdf>

Tous les formulaires et les réponses à vos questions sont également sur le site du club :

✚ **Rappel concernant le certificat médical ... ce n'est pas simple !**



Pour l'alpinisme : Le certificat médical n'est plus obligatoire

✚ **Le tarif des adhésions pour 2027 :**

Licence adulte 93€, jeune 74€, famille 53€ ... ce tarif comporte :

- La licence FFME (54,00 € - adulte) ; (41,50 € - jeune) ; (20,50 € - famille)
- La cotisation du CT69 (8,00 €) et celle de la ligue (10,00 €)
- L'assurance fédérale avec assurance de base (14 €) possible de rajouter base + (3 €) ou base ++ (10 €)
- La part HOT ROC (environ 6 € cotisation adulte) - **c'est avec cette somme que nous gérons le club**
- Eventuellement vous pouvez ajouter le complément ski de piste (5 €) ... VTT (30 €) et Slackline (5 €)
- Adhésion uniquement club 20 €, **si déjà FFME dans un autre club précisez le numéro** et sinon vous serez inscrits uniquement dans la section HOT ROC - non FFME – Donc SANS ASSURANCE !

✚**Bon point** ... Cette année la FFME Nationale, la Ligue AURA et le CT69 n'ont voté aucune augmentation, sans doute sont-ils conscients que pour certains à partir d'un montant devenu déraisonnable, ça sentait le non-renouvellement ! Mais en 2028 ... ça risque de revenir sur le tapis 😊

✚**L'assurance est de 14€ ... mais seule l'assurance RC (6€) est obligatoire avec l'adhésion F.F.M.E.** Pour ceux qui voudraient ne pas bénéficier de la garantie des personnes (atteinte corporelle - défense recours - frais de recherche - rapatriement), vous avez la possibilité de ne choisir que la RC à 6€ sur la feuille de calcul du bulletin de renouvellement !

Vu le gain très faible et le risque en cas d'accident (pas de frais de recherche) ... pour gagner 8€, j'espère que cette possibilité (réglementairement obligatoire) ne fera pas trop d'adeptes ! Je signale que beaucoup d'assurances données comme extraordinaires (style vieux campeur), couvrent assez mal la pratique des sports de montagne.

✚**Bon point : Depuis quelques années, nous envoyons à chacun la licence en format pdf.** Ceux qui le désirent peuvent alors l'imprimer ... INDISPENSABLE pour bénéficier de la réduction de 15% au Vieux Campeur

✚**Bon point ... la carte club "membre simple" est possible sans adhérer à la FFME (sous-section spécifique)**

Depuis des années, certains adhérents, qui restaient au club plus par sympathie que par nécessité, réclamaient une carte Hot Roc "uniquement club", parce qu'ils voulaient adhérer à un autre club, afin de profiter de certains avantages (Souvent une SAE).

Nous demandons, à ceux qui le réclament, de **faire si possible la démarche inverse avec le club qui a leur faveur ... prendre une carte de membre à ce club ... carte souvent assez chère car il propose des encadrements, possède une SAE, pratique la compétition et donc des entraînements etc...** Et adhérer par **HOT ROC à la FFME !**

Si nous demandons cela, c'est pour justifier d'un nombre important d'adhérents FFME, car les adhérents "club" ne sont pas pris en compte dans le décompte !

✚**Précision** ... statutairement TOUS les membres d'un club affilié doivent être membres de la FFME. Il a donc fallu nous adapter avec les statuts de la FFME, pour prendre sa carte membre simple, aucun problème en revanche si on est adhérent FFME dans un autre club.

Mais pour ceux qui ne le seraient pas (par refus) ils seront inscrits dans une section du club spécifique que nous avons déclarée en Préfecture

Cette adhésion est fixée à 20€, ceux qui optent ont les mêmes droits, (matériel d'équipement, camp d'été etc ... mais pas la réduction au Vieux Campeur).

✚**Débat d'idées !**

Depuis plusieurs années, un sentiment d'opposition à la politique FFME est assez marqué. Il pousse des adhérents à quitter la structure fédérale en signe de protestation.

Comme signalé dans l'édito du Président, notre club, c'est évident, n'entre pas dans le standard développé par la fédération (SAE, compétition, professionnalisation) et donc est largement concerné par cet esprit de fronde.

Pour l'instant notre seule action fut la création d'une sous-section afin d'accueillir ceux qui viscéralement refusent toute appartenance à la FFME, mais de nombreux club ont déjà quitté la structure FFME pour rejoindre une autre fédération ou même ont décidé d'être totalement indépendants comme l'ECI (un club Grenoblois très important axé sur l'équipement et le outdoor).

L'abandon par un club du label fédéral pose pourtant de nombreuses questions !

1) Dans un monde où les recherches de responsabilité sont la norme, comment assurer la responsabilité du club ? Et surtout de ses dirigeants ?

Il faudrait demander au futur adhérent un justificatif d'assurance le couvrant pour les activités en lien avec le club ... mais est ce que ce serait suffisant ? la responsabilité civile pourrait être recherchée pour une raison qui serait fiable à l'activité ou l'objet du club.

Même avec une assurance prise ailleurs, il n'est pas acquis que l'assurance de la ffcam ou autre fédération, accepte de couvrir un accident pouvant être relié à l'activité d'un club extérieur à la structure assurée.

Rappelons que tout accident de personne en escalade, fait l'objet d'une enquête de gendarmerie très précise sur les circonstances de l'accident et les diverses personnes ou structures impliquées.

2) Les diplômes fédéraux sont liés à l'appartenance à la Fédération et quitter la FFME c'est perdre sa qualification que certains utilisent dans d'autres structures que le club

Pour cela et quelques autres raisons énumérées ci-dessous, nous avons à ce jour décidé de garder notre appartenance à la fédération !

Elle couvre parfaitement les dirigeants et gère les procès qui peuvent survenir C'est un point essentiel !

Les options pro compétition de la fédération, sont peut-être incomprises par certains, mais elles sont le reflet d'une demande et les accepter relève de la démocratie (comme d'admettre que la pratique SAE devient la norme) ! Il suffit de voir le monde lors des compétitions, pour être persuadé que les anti-compétitions ne sont pas majoritaires.

La FFME est accusée d'avoir abandonné les conventions et donc d'être responsable de certaines interdictions ... mais le responsable reste la législation qui refuse une évolution radicale (même si des efforts récents semblent diminuer la responsabilité des propriétaires)

Pour faire changer un système dans le sens que nous pensons le meilleur, il ne faut pas le quitter mais participer aux AG

Enfin quitter la FFME pour rejoindre la FFCAM ou la FSGT serait certes envisageable mais à y regarder de près on note peu d'avantages pour des inconvénients liés au fait que seule la FFME est reconnue par le ministère pour délivrer des diplômes reconnus.

Débat d'idées (suite) :

Pour faire suite à ces lignes vous trouverez dans les pages suivantes un long texte, analysant l'évolution de la FFME mais aussi des mentalités, il a été écrit par le Président pour une revue grenobloise afin de bien montrer que ce n'est pas si simple et que raisonner en mode manichéen, (tout noir ou tout blanc), doit être remis en question !

Suite à ce document un autre texte analyse la volonté de mener une croisade de la bien pensance à propos des noms de voies menée par un petit Torquemada, (grand inquisiteur d'Espagne), au nom de Jeunesse et Sports de la Drôme ... On aimerait en rire mais c'est plutôt angoissant pour la liberté d'expression !

Les formulaires spécifiques FFME ... Extension de garantie à l'étranger

Important ... Pour être couvert par l'assurance de la FFME lors d'un voyage à vocation sportive à l'étranger (hors UE, élargie à Monaco, Andorre, Suisse et Royaume-Uni) de 90 jours consécutifs maximum, la déclaration préalable du voyage est obligatoire.

Le pratiquant doit s'acquitter d'une prime de 50€. Cette cotisation annuelle (saison sportive du 1er septembre au 31 août) de 50€ ne s'appliquera que lors de la déclaration du premier voyage.

***Il est impératif de réaliser une déclaration de voyage à chaque départ.
Plus d'informations sur la page assurance***

✚En cas d'accident ... Déclaration d'accident

Dans les 5 jours suivant l'accident, renseignez le formulaire de déclaration d'accident en ligne, accessible depuis votre espace personnel myFFME – se rendre sur l'espace personnel, rubrique ASSURANCES > DECLARER UN ACCIDENT

Vous pouvez également remplir la déclaration d'accident au format papier et la retourner (elle devra être accompagnée d'un certificat médical initial de constatation des blessures) par voie postale à l'adresse suivante : FFME Service sinistre / 8-10, quai de la Marne / 75019 PARIS

Pour téléphoner au service sinistre de la FFME : 01 40 18 75 55

✚En cas d'accident ... Assistance rapatriement

En cas de rapatriement d'un lieu médicalisé le plus proche de l'accident vers votre domicile ou un autre centre hospitalier, contactez le centre d'assistance 24h/24 (ALLIANZ ASSISTANCE) :

- À partir de la France : 01 40 25 15 24*
- À partir de l'étranger : 33 1 40 25 15 24*

Il faudra préciser le numéro de contrat FFME : 62664351 ainsi que le numéro de convention FFME : 922892. Le numéro de votre licence FFME vous sera également demandé.

✚Bon point ... notre AG, le vendredi 16 janvier 2026 à Bourgoin !

Elle s'est tenue dans les locaux de La Fraternelle à Bourgoin Jallieu, 21 Membres présents et 18 Membres excusés

Remerciements au Club LA FRATERNELLE de Bourgoin, qui nous recevait cette année encore !

La tenue de cette AG à Bourgoin est pratique pour les nombreux membres du club qui sont berjaliens, ils faisaient le déplacement au siège du CT69 à la Mulatière depuis toujours !

Le CT69 n'ayant plus ce local il a fallu improviser et nous envisageons de redemander cette salle pour l'AG 2025 (début décembre ou fin janvier 2027, on fera selon les disponibilités) !

Hot Roc ayant plus de membres sur l'Isère que le Rhône ... Bourgoin est idéal pour une AG 😊

✚Bon point ... Roc'in Bugey 2020

Il marche bien, en 6 ans nous avons vendu 2271 exemplaires ... et constitué une avance pour les frais liés à l'équipement. Il reste 321 exemplaires en stock. Les commandes ralentissent c'est normal (en 2025 au 1^{er} août nous avons livré 312 topos... contre 200 en 2025, 165 en 2024, 213 en 2023, 238 en 2022, 463 l'année précédente et 616 la première année).

On peut donc penser que nous avons un stock pour au moins jusqu'en 2028.

Une réédition est à prévoir, nous en débattons à l'AG ...

Nous continuons les mises à jour pour les sites de Virieu, Parves et Essieu sur le site du club : <https://hotroc.fr/topos/rocin-bugey/> (tout en bas de la page avec les croquis et les listings)

✚Bilan du topo au 30/07/26

Nombre d'exemplaires édités : 2592

Cout imprimeur : 8 052,56 €

Recettes publicité : 3 300,00 €

Frais édition (ISBN) : 30,00 €

Cout réel impression (coût imprimeur + ISBN - recettes publicitaires) : 4 782,56 €

*Cout par topo pour le club : 1,85 €
Prix public : 18,00 €
Prix revendeur : 13,00 €
Prix par correspondance (18€ + 2€ de frais) 20,00 €
Topos offerts : 76 - Topos déjà vendus : 1195 - Topos en stock : 321
Recettes (facturées) des topos vendus : 30 110,90 €
Frais d'envoi facturés : 298,90 €
Factures non encore payées pour info : 1 370,00 €
Recettes avec publicités du topo 2020 : 32 040,90 €
Frais liés à l'envoi des topos et clean up days : 3 661,35 €
Frais d'achat pour l'équipement : 12 810,37 €
Bilan du topo 2020 au 30/07/26 : 9 540,70 €
Bénéfices restant de l'édition 2009 (reporté sur cette édition) : 2 054,08 €
Bilan disponible pour l'équipement au Bilan du topo le 30/07/26 : 11 594,78 €*

Bilan ... de l'équipement en général

En 2022, nous avons passé une commande de matos importante, pour 2250€ ... ce matériel n'a pas été utilisé intégralement et nous avons donc un stock.

En 2026 le club a fourni des broches inox pour Argis (aussi connue sous le nom de falaise de Narse), et Hostiaz car dans la région ce sont des falaises nouvelles qui apportent un plus (grandes voies). Le principal équipeur du site (Éric Chaxel) étant membre du club il était normal de l'aider. Nous avons décidé de l'aider à nouveau en 2027 car c'est le seul site local où une énergie d'équipement est encore notable, et nous lui proposons de financer pour 500€ de broches inox !

Plus trop de motivation des membres du club pour équiper à Crept ! Après le décès de Jean Noël BOURGEOIS, le matériel en stock a été transféré chez Nicolas SZAWROWSKI (qui devient donc le responsable de l'équipement). D'autant plus justifié qu'il est le seul à avoir des projets. Les falaises de Crept nécessitent certes de l'entretien, mais sauf à acquérir un bulldozer, imaginer de nouvelles lignes est difficile.

Quand aux falaises des Hautes Alpes où notre club était très actif ... la bureaucratie et l'écologie deviennent un obstacle à toute entreprise de création de voies nouvelles, triste constat, car nos sites bien équipés et présentant des voies abordables, sont très fréquentés et devraient motiver les acteurs du tourisme local ... de partout les écolos s'opposent aux pratiques outdoor, chacun reste juge du bienfondé de cette politique, de ses conséquences et de la justesse des arguments avancés (quand il n'y a rien à protéger, comme au Simoust ... ils trouvent l'argument ultime du "site propice au retour") !

KALYMNOS :

Ce printemps 2026 nous étions, en avril, encore sur place ... Mais uniquement un couple ! Le temps des grands rassemblements Hot Roc à Kalymnos est bien loin !

Du matériel avait été acheminé en 2024, pour continuer nos activités d'équipeurs, mais le décès de Jean Noël BOURGEOIS en octobre 2024 (sur place ... il a fait un infarctus en équipant), change complètement la donne, nous avons dû rapatrier le matériel chez un membre du club qui réside à Armeos (André LANGENBACH), et après discussion entre les membres du bureau, nous avons partagé les points restants entre deux équipeurs très actifs.

Visiblement la motivation pour équiper sur Kalymnos appartient au passé mais il reste une perceuse à dispo chez André ! Un souffleur a été vendu (30€) à un équipeur local.

Par suite de l'accident de fin mars (relais rompu à Jurassik Park ayant fait un mort), l'équipement libre pour chacun semble de toute façon appartenir au passé ... La mairie légifère en ce sens !

L'entretien de la falaise de Crept

Les équipiers historiques n'étant plus actifs, et surtout plus capables de gravir les voies en septième degré ... ce sont des jeunes du club (Emilien et Nicolas) qui sont motivés. On leur doit de nombreux relais changés, des points rajoutés et certaines lignes intégralement rééquipées.

Nous avons programmé une journée entretien de la falaise de Crept au printemps 2025 mais une météo exécrable nous a forcé à annuler, une seconde journée était donc programmée le 4 octobre 2025, au programme entretien des sentiers, purge et check up de nombreux relais.

Tout paraissait compromis en début de semaine selon les prévisions météo, comme depuis de nombreuses années, l'annulation semblait inéluctable ! Mais finalement, notre obstination a payé, samedi matin il faisait encore beau et la pluie n'ayant commencé que vers 16h, nous avons pu être efficaces !

Quatorze courageux bénévoles étaient au rendez-vous à 10h au pied des voies avec pioches, jumards et débroussailleuse ... 11 membres efficaces ! ainsi que 1 membre du club Ain Roc (Renaud) et 2 de la Fraternelle (Éric et Paul).

Au programme, l'éternel désherbage du secteur des voies faciles, réparation des secteurs effondrés du sentier et débroussaillage de ce sentier qui était par endroit presque bouché !

A 16 heures la pluie a eu raison des plus motivés, et nous nous sommes retrouvés à l'auberge de Montagnieu (historique QG de Hot Roc) pour un casse-croûte offert par le club !

Bilan très positif, nous aurions souhaité plus de membres du club présents certes mais le bénévolat ... on l'a dans l'esprit ... ou pas !

Le samedi 21 mars 2026, le club Hot Roc avait programmé une nouvelle journée pour l'entretien de la falaise de Crept.

En effet des éboulements, dus aux intempéries de l'hiver, justifiaient cette action, ils avaient impacté le sentier d'accès aux secteurs « Merci la Vie », « Greg », « Renaissance » et « Bob », le rendant impraticable !

Grand beau temps en ce premier jour du printemps !

Remerciements à Emilien qui a parfaitement géré cette journée.

Ce sont 20 personnes motivées qui se sont déplacées, des membres du club Hot Roc, mais aussi des membres du CAF Nord Dauphiné, du CVHM, du club Bron Vertical (Maxence) et surtout du club Berjallien La Fraternelle ... et même une grimpeuse américaine de passage dans la région !

Cette motivation, de grimpeurs externes au club, est vraiment un point positif à souligner !

De gros travaux de terrassements ont été réalisés pour remettre le sentier en état, nous avons aussi changé des mains courantes très anciennes.

Nicolas a profité de cette journée pour reprendre des équipements au secteur du Triangle. Il a rééquipé la voie Bosniak en y ajoutant une extension et commencé un projet d'extension de Grabatorium ... un 8a en perspective !

Un membre du CVHM a réalisé un panneau pour demander aux grimpeurs de participer à l'entretien des voies en désherbant et arrachant le lierre ou les ronces. Il a été posé au pied du secteur « Travaux d'Hercules », lequel est le plus demandeur d'entretien ! Le soir, 13 personnes sont restées au repas offert par le club à l'auberge Archirel, les bénévoles méritent bien ça !

Seul bémol, malgré les annonces sur le net de ne pas venir grimper à Crept à cette date, (sur la page du club mais aussi celle du CT69 qui a communiqué à tous les clubs), la foule des

grimpeurs a afflué ce samedi ... une collective de la fac de Lyon2 d'environ trente étudiants est même venue en car !

Par chance nous n'étions pas en action sur les secteurs les plus fréquentés, mais la question se pose de comment bloquer une journée pour pouvoir entretenir une falaise ?

✚Bon point : le site du club

Le site <http://hotroc.free.fr/> était assez ancien et pas très moderne, Eric Chaxel et Gregory Pallière ont mené une refonte en 2020.

Il permet de tenir les mises à jour du topo et de communiquer sur nos actions !

Nous avons bloqué les commentaires car le site était sans cesse spammé et ensuite bloqué par l'hébergeur !

✚Bon point : le page Facebook du club est énormément visitée ...

Cette page, gérée par le Président (<https://www.facebook.com/Hot-Roc-320496254731589>) est très active et de nombreuses personnes nous contactent par cet intermédiaire.

✚Bon point : deux topos à ce journal !

Une voie à Presles dans le secteur du Pas du Ranc (entre la voie "Histoires Trolles" et la voie "Rêves de Peluche"). Une voie ouverte par des anciens de Presles (Gariel et Rey) d'où le nom "Retour aux affaires", elle a été reprise et semble intéressante.

Une voie équipée par Éric Chaxel, "un château dans le ciel" au-dessus de Tenay.

✚Bon point : le camp d'été ...

Cette année nous avons programmé notre traditionnel camp d'été à St Crépin du samedi 8 août au samedi 22 août 2026.

Comme chaque année après le weekend du 15 août presque plus personne ne reste présent en dehors du Président et de la trésorière !

Présents au camping la Cabane : Gérard MOREL, Monique JOURJON, Nicolas SZAROWSKI, Emilien PORTE, Estelle LAURENT, Valentin PAYEN, Laurant CHAPPAZ

Renée GUERIN et Bruno FARA au camping de l'île

Gregory PALLIERE et Claire ARNAUD étaient à l'hôtel à Montdauphin (Greg blessé ne pouvant camper).

La deuxième semaine Anne et Bruno DELACQUIS sont passés nous rendre visite !

Donc 13 personnes motivées par ce camp d'été ... un peu moins que certaines années mais une panne de véhicule a bloqué Camille MEYER et Hervé RONDEAU à Grenoble, sans oublier que Charly et Yoan PALLIERE seraient venus camper si Greg n'avait pas été blessé !

La météo ne fut pas terrible (canicule et orage tous les soirs), ça ne nous a pas empêché de faire quelque chose tous les jours, en revanche les apéros du soir furent fortement impactés !

Le club a pris en charge 5 nuitées comme nous le faisons depuis toujours

Le Président est satisfait de cette semaine dans les Hautes Alpes !

Des souvenirs :

<https://hotroc.fr/camp-dete-2026/>

Quelques photos du camp d'été 2026



Un débat sur l'évolution de la FFME

Article publié Dans le "Roc Info", le journal de l'ECI (un club Grenoblois).

C'est un débat d'idées autour de l'évolution de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME). Notre fédération est dans un contexte sportif et associatif en pleine transformation, et sa profonde évolution en 30 ans pose questions, car pour certains le sigle est passé de Fédération Française de la montagne et de l'escalade à Fédération Française des murs d'Escalade

Certes l'ECI n'est plus membre de la fédération, mais si l'on est objectifs, nous avons tous un pied dedans car nous grimpons sur des falaises, et l'état a donné représentation de cette pratique à la FFME !

Une fédération qui recentre son activité principale sur la pratique intérieure (SAE), au travers de clubs, crée parfois uniquement dans ce but (pour gérer ces structures), ça pose la question, de savoir si cette FFME est encore représentative des activités outdoor, pour lesquelles elle est délégataire ... Et est-ce que grimper en SAE ou SNE sont une même activité, couverte par cette délégation du ministère ?

Ces clubs gestionnaires de SAE, qui ressemblent le plus souvent à ceux de fitness, sont bien loin du fonctionnement historique des associations qui géraient l'escalade dans les années 70/80, Même s'il en existe encore quelques-uns

La fédération actuelle se vante de plus de 100 000 adhérents, et c'est exact que la pratique en SAE a induit un développement exponentiel de la fédération, qui recentre, nous le constatons tous, même si elle le nie parfois, son activité sur la compétition et l'activité indoor. C'est assez logique, car sans cela elle reviendrait aux chiffres d'il y a 30 ans (moins de 50 000 adhérents) !

Dans les réunions de mon CT69 ... Presque la totalité du temps est consacrée à cet axe (compétitions et développement des murs) ! Ce n'est pas calculé, juste le reflet des intérêts des adhérents.

Pour analyser une telle évolution on tombe dans le dilemme de ... qui était en premier de l'œuf ou la poule. La SAE est-elle un besoin naturel essentiel, ou un produit marketing justifiant l'évolution fédérale ? Le but n'est pas manichéen de savoir si cette évolution est bien ou mal mais d'analyser comment on en est arrivé là !

Avant 1985, aucun mur d'escalade n'existait. Tous les pratiquants grimpaient uniquement sur du rocher, dans des sites souvent entretenus par des passionnés qui fonctionnaient en mode marginal assumé (un peu dans le style des débuts du surf) ... Amusant de noter que cette pratique, le surf, semble évoluer aussi avec l'olympisme et développe même des pratiques en salles, sur vagues artificielles ... une dérive que certains condamnent.

Ce mode de pratique 100% sur rocher, n'a pas empêché le niveau d'évoluer, contrairement aux affirmations des adeptes incondtionnels de l'entraînement sur mur, puisque dans ces années-là, la barre du 8c a été franchie, par des grimpeurs qui bien sûr utilisaient tout leur temps libre à s'entraîner dans le sud de la France ... Une toute autre philosophie que la pratique actuelle des "bonnes séances" après le travail, ou le dimanche matin avant le repas de famille à la SAE du club !

Certes ces marginaux dont le Verdon et Buoux gardent la mémoire, ont souvent sacrifié à leur passion vie de famille et progression sociale ... loin de l'image des jeunes cadres trentenaires qui fréquentent les SAE avec sauna post séance, et bière (locale et artisanale bien entendu) au bar ensuite !

Histoire du changement de notre pratique

Soudain vers 1985 des grimpeurs sans doute ambitieux pour d'autres raisons que les cotations, réalisèrent que faire grimper les gens en salle pouvait devenir une activité économique ! Je suis bien placé pour le savoir puisque c'est l'un de mes amis qui créa une des premières sociétés de prises d'escalade à Lyon, (ERE devenu plus tard VOLX). Dans la foulée, ces entrepreneurs démarchèrent les municipalités pour créer dans chaque gymnase de l'Hexagone ces fameuses SAE, financées par les communes comme support de développement à la jeunesse ... Et ça a fonctionné admirablement, bien mieux que les constructions de court de tennis pour donner suite à la victoire de Noah à Roland-Garros !

Chaque commune allait vite posséder sa structure artificielle d'escalade dans son gymnase, et pour la gérer cherchait des associations ... Mon club HOT ROC s'est donc proposé pour gérer la structure de Saint-Genis-Laval, construite à cette époque.

Notre petite association de 50 adhérents axés sur la pratique en falaise et l'équipement des itinéraires d'escalade, est soudain passé à 250 adhérents. Au début je n'ai pas analysé les conséquences et les dérives que ce changement de pratique allait provoquer. Mais au bout de 4 ans, j'ai constaté que j'étais devenu le président d'un club de consommateurs, aucunement motivés par des sorties outdoor, ne cherchant dans l'adhésion, qu'un prix inférieur à celui des salles privées. J'ai alors demandé à un club de se créer sur la commune, pour reprendre la gestion et immédiatement nous sommes repassés à 50 adhérents ... la philosophie des nouveaux pratiquants était claire !

Rapidement la fédération a réalisé que cet engouement pour une pratique en intérieur aseptisée et abritée, attirant une foule peu intéressée par la pratique de l'alpinisme ou de l'escalade en extérieur, était un fort potentiel de développement ... ne restait plus qu'à professionnaliser ce secteur avec, pas à pas, différentes mesures qui allaient mener à l'état actuel des choses.

- *Formations diplômantes pour encadrer en SAE, devenues petit à petit obligatoires par soucis de responsabilité (et en plus ces formations alimentent les finances fédérales).*
- *Création et développement des compétitions bien évidemment sur structures artificielles, car on a vite réalisé que sur le rocher, c'était impossible de continuer.*

- *Rêve puis concrétisation de l'olympisme pour mettre le ministère des sports du côté fédéral et donc percevoir des subventions.*
- *Création de divers gadgets comme les passeports, bien sûr tous payants, qui alimentent aussi les finances fédérales.*
- *Encouragement à la professionnalisation des associations, devenu parfois monstrueuses, avec pour certaines plus de 500 adhérents. Des clubs gérés comme des entreprises, plus dans le business, que dans l'esprit des associations type loi de 1901*

Et pour couronner le tout, la pratique en extérieur sur site naturel est devenue problématique, après la rupture par la fédération des conventions passées avec les propriétaires pour les couvrir en cas d'accident ... Risque qui était je le précise une réalité, mais qui avec une augmentation faible de la cotisation, pouvait continuer à être pris en compte ! La FFME aurait dû augmenter de 10€ la licence ... Inconcevable selon les dirigeants, pourtant cette année elle l'a augmentée, sans sourciller, de 10€ pour financer la compétition et la création de la SAE fédérale.

Depuis toujours, l'équipement des voies d'escalade était une activité bénévole, assurée par des passionnés, et que je sache il n'y avait pas plus d'accidents qu'actuellement ! Mais soudain la fédération a mis en place des mesures sécuritaires multiples et variées afin de compliquer cette activité bénévole pour la remplacer par la professionnalisation (Et on peut penser que la rupture des conventions avait aussi cette visée en point de mire) !

Aujourd'hui la fédération signe des conventions d'entretien avec les communes pour le moment, sans doute plus tard avec les propriétaires, (mais il faudra qu'ils acceptent de payer), et les sommes astronomiques facturées pour ce travail, autrefois gratuit, participent également au financement de la fédération puisque les signataires de ses contrats sont souvent les CT FFME départementaux ou des clubs FFME locaux !

Sous couvert de sécurité, la fédération a même créé des diplômes spécifiques à l'entretien des falaises, c'est toujours bon pour les finances ... Et ça éloigne les naïfs qui veulent rester dans l'esprit ancien du bénévolat !

Pour en revenir à la métaphore de l'œuf ou de la poule, la question qui se pose c'est de savoir si cette évolution, que nous avons tous vécue ces 30 dernières années, était naturelle ou fabriquée intentionnellement par la fédération pour se donner de l'importance, et fabriquer des postes de dirigeants divers et variés (cadres fédéraux mais aussi arbitres et entraîneurs), une démarche que certaines fédérations comme la spéléologie ont refusée préférant rester fidèle à leur éthique.

Ce bilan de 30 ans d'évolution de la FFME ne doit pas être pris pour un jugement de valeur, mais juste comme un constat, il n'y aura pas de marche arrière de toute façon, comme pour les téléphones portables devenus indispensables ... parce que la société de consommation est en route au nom du profit et cette valeur semble toujours l'emporter sur l'éthique !

Société de la consommation, mais aussi de la facilité assumée ... merveilleux, on devient grimpeur presque sans quitter son domicile, sans risquer le froid ou la pluie, un peu comme on est cycliste sur un vélo à "assistance"... en oubliant le contenu de ce mot !

Le meilleur marketing c'est de convaincre le client, qu'il décide sans être influencé ... la FFME est arrivée à persuader les nouvelles générations que grimper sans séance préalable sur SAE et sans des formations délivrées par ses cadres était impensable et dangereux Alors que les grimpeurs de mon âge ont tous connu des clubs où les anciens formaient les nouveaux sans être diplômés, et en plus, ont tous grimpé sur des falaises où le matériel était totalement artisanal mais pas pour autant source d'accident !

Alors ... Doit-on rester sur des valeurs passéistes, teintées de nostalgies ? Doit-on rêver d'une fédération restée figée, dans son jus historique comme la FFS (spéléo) ? Doit-on quitter le FFME ?

Après analyse, je ne le pense pas, on impose que des idées déjà en gestation ! Les mentalités et les pratiques ont changées ... En réponse à mon questionnement du début, on ne peut savoir si c'est la fédération qui l'a enclenché ou les pratiquants qui le demandaient (cela même pour la sécurité) !

Seule vérité le résultat est bien concret ... le grimpeur de 2026 est totalement déconnecté de celui de 1980 😊 ... le monde a changé ! Alors qu'en 1980, la gauche arrivait au pouvoir, en 2026 c'est l'extrême droite qui semble y parvenir.

La réponse au questionnement sur l'évolution fédérale est peut-être là ... Ce qui faisait rêver ma génération "soixantuitarde", tant politiquement que socialement, n'est plus de mise.

L'escalade libre est devenue normée et encadrée ... bien loin de la liberté teintée de marginalité des précurseurs 😊 Et en 2026 l'image qu'elle renvoie ne motiverait pas le jeune homme que j'étais en 1970 quand j'ai débuté !

Bruno FARA

ALERTE A LA LIBERTE D'EXPRESSION !

« L'on oublie que c'est surtout dans le détail qu'il est dangereux d'asservir les hommes. »
Alexis De Tocqueville, De la démocratie en Amérique.

Le club a reçu une alerte, rédigée par des grimpeurs de la Drôme où ce phénomène est apparu récemment ... La censure des noms de voies 😊

Historique de la mise en accusation des noms de voies d'escalade dans la Drôme.

A l'automne 2025, le club FFCAM de Saoû reçoit une lettre recommandée envoyée par un club de la région parisienne qui dénonce le nom de deux voies d'escalade (« Viol collectif de 18h01 » et « Pulsion primitive ») équipées en 1984 sur les falaises de Saoû.

Le même courrier parvient à la préfecture qui charge Hervé Vitali des services départementaux de la jeunesse et des sports de la Drôme de gérer ce dossier. M. Vitali, non seulement va alors porter plainte au nom de la SDJES contre le club de Saoû mais, considérant que beaucoup d'autres noms de voies d'escalade posent un problème, va aussi demander une « régulation » de tous les noms de voies d'escalade de la Drôme.

Nous sommes face, à la volonté d'intégristes qui veulent rebaptiser dans le département de la Drôme les noms d'origine de voies qui leur semble choquant.

Une pensée propre de la bien pensance risque d'envahir le monde de l'escalade portée donc par Hervé Vitali (SDJES de la Drôme), qui se base sur un document visiblement pondu par ses soins et vaguement justifié par la phrase "Validé par la déléguée aux droits des femmes et à l'égalité" ... Cet ayatollah se base sur ce texte, qui n'a rien d'officiel, pour intimider les Présidents de clubs (certains ont été convoqués en gendarmerie), pour demander la saisie des topos en librairies ... et même menacer les professionnels d'un retrait de leurs diplômes !

Définition du nom de voies « vertueuse » (Validé par la déléguée aux droits des femmes et à l'égalité) : la dénomination d'une voie d'escalade s'interdit toute interprétation discriminatoire possible, susceptible de contrevenir aux principes républicains, C'est à dire toute discrimination fondée sur un caractère prohibé par la loi, et notamment sur le sexe, la race la couleur les origines ethniques ou sociales, les caractéristiques génétiques, la langue, la religion ou les convictions les opinions politiques ou toute autre opinion, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune , la naissance, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle, et, ou, générateur d'un climat offensant hostile intimidant.

En clair, tout nom de voie pouvant être subjectivement ressenti (« toute interprétation discriminatoire possible ») comme hostile, offensant ou même simplement intimidant, est potentiellement outrageant ... et donc « non vertueux ».

Bien évidemment, certains noms qui appellent explicitement à quelque forme de violence que ce soit, à la discrimination voire à la haine sont condamnables et sont fort heureusement extrêmement rares. Avec l'accord de leurs ouvriers, que ces noms soient changés ne nous choque pas.

En revanche que l'on se serve du prétexte de la lutte contre toutes les formes de violence comme alibi pour imposer une relecture politiquement correcte de l'histoire de l'escalade, c'est ce qui nous révolte ... C'est du révisionnisme sur fond de puritanisme et d'ordre moral !

Car s'il est logique de sanctionner un nom de voie vraiment raciste ou antisémite (en se référant à de vrais textes de loi), on doit aussi constater que depuis un an la liste des noms de voies incriminés par Hervé Vitali, dépasse largement ce critère ... "Bouse de là", "Macron et les CAC40 voleurs" sont dessus et elle ne cesse de s'allonger !

Pas de cacas prouts, pas de jeux de mots tendancieux sur le sexe, pas de prises de positions politiques !

On touche le fond du ridicule de notre société où les sourds ne sont que des malentendants et les aveugles des malvoyants ... Ce monde propre est un peu révoltant :-)

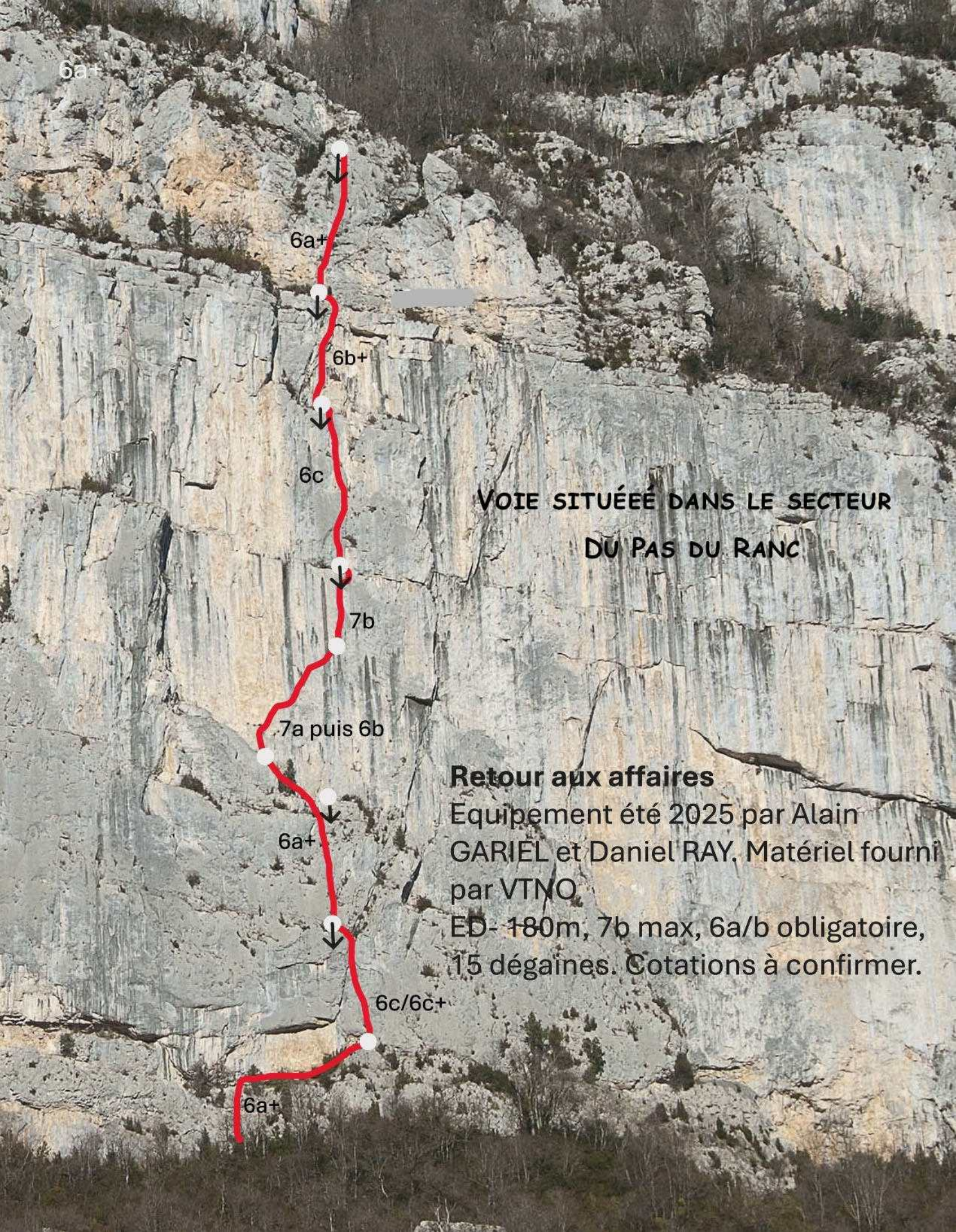
Surtout ce délire risque de s'étendre, pour débaptiser, de partout, les noms de voies jugés incorrects ! Les coincés de la bien pensance sont sans limite, débaptiser les noms de rues en oubliant l'histoire, enlever une statue, renommer un livre (les dix petits nègres d'Agatha Christie) ... devient leur croisade, ils arrivent partout à imposer leur vision d'une morale relevant de l'inquisition !

Perso nous refuserons de renommer la voie à Crept "la huitième veille merde de l'immonde" en "le doux gazouillis des petits oiseaux" ... juste pour faire plaisir aux goûts du temps pour cette philosophie aseptisée :-)

On rigole mais c'est du sérieux ... Le Président de Silex (une association qui gère les falaises de Pont de Barret et St Ferréol) a été convoqué en gendarmerie !

La devise des grimpeurs de Claret pour résumer





6a+

6a+

6b+

6c

7b

7a puis 6b

6a+

6c/6c+

6a+

**VOIE SITUÉE DANS LE SECTEUR
DU PAS DU RANC**

Retour aux affaires

Équipement été 2025 par Alain
GARIEL et Daniel RAY. Matériel fourni
par VTNO.

ED- 180m, 7b max, 6a/b obligatoire,
15 dégaines. Cotation à confirmer.

Un Château dans le ciel (de Tenay) face W de Château Narteau

180 mètres, 6b+, 6a oblig.

matériel : 12 dégaines, rappel 50 m

Accès : depuis Tenay ou Hostiaz par le chemin du facteur bifurquer vers le nord à l'altitude 640 mètres. Suivre cette sente qui passe sous les falaises et qui est équipée de main-courantes. 45 minutes depuis la gare de Tenay ou 15 minutes depuis le parking de la via ferrata d'Hostiaz.

sommet de
Château Narteau (746 m)

retour par l'arête

grotte

6a

6b

IV
végétatif

6b+

dièdre
caractéristique

5c

5c
marche

grotte



main-courante

